L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 23 FEVRIER 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 23 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co, dans leur salle d'encan, marchandises de printemps et d'été.

Aussi, au No 33 de la rue des Magasins—marchandises sèches avariées.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos. 108 et 110 de la rue des Magasins—faïence, granit, etc.

Divers. — Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Marchandises sèches. — Aujourd'hui, mercredi, 23 du courant, à 10 heures et demie du matin, dans leur salle d'encan de la rue des Magasins 28, MM. Hoffman, Marks & Cie., un stock de marchandises sèches de printemps et d'été ainsi qu'un choix complet de bonneterie, de broderies, &c. La vente est sans réserve et à crédit. Attention.

SPECTACLES.

Mercredi, 23 février 1876.

OPÉRA.—A midi, Les Deux Orphelines; le soir, Les Femmes Terribles et Un Homard.
VARIÉTÉS.—A midi, Jealousy; le soir, Parted.
ACADÉMIE.—A midi et le soir—Menestrels de Kelly et Leon.
ST-CHARLES—Mr Edwin Adams.
GRUNEWALD HALL.—Grand Concert en Matinée.

La pauvre Louisiane.

Jamais la Louisiane n'a eu plus grand besoin d'être défendue par ceux de ses enfants qui ont véritablement à cœur son salut et sa délivrance; jamais elle n'a eu plus besoin d'être servie par leur intelligence, par leur patriotisme, par leur incessante vigilance, par leur inaltérable fermeté.

Le jouet et la proie de gouvernements usurpateurs et voleurs, elle a été replacée sous le joug odieux de ses exploiteurs, chaque fois qu'elle a voulu le secouer, par la main impitoyable d'un despote; lorsque l'excès des iniquités qui l'accablaient venait d'exciter une compassion générale dans l'Union en sa faveur et lui donner l'espoir d'une délivrance prochaine, une intrigue machiavélique, ourdie à Washington et servie ici par les vues intéressées des uns et par l'aveuglement des autres, a résoudé à nouveau sur sa base illégitime l'usurpation ébranlée; maintenant encore, qu'une occasion s'offre d'en finir une bonne fois, avec ce régime de fraudes et de mensonges, une coalition étrange des intérêts les plus égoïstes vient élever barrière sur barrière à l'affranchissement de notre malheureux Etat.

Il se trouve, au Nord, des journaux démocrates pour soutenir cette thèse que le compromis a réglé la question louisianaise, que le pays est fatigué de nos plaintes, qu'il est inopportun et impolitique de renouveler ce débat clos par notre propre volonté, qu'une nouvelle résistance ne ferait qu'empirer notre sort et qu'en cas de conflit et d'intervention nouvelle, nous ne devrions compter sur aucune aide; et il y a, en Louisiane, des journaux qui reproduisent complaisamment toutes les assertions, toutes les rumeurs dans ce sens, pour s'autoriser à plaider le maintien du *statu quo*, tout en ayant l'air de faire chorus avec les ennemis de l'usurpation.

Abandonnée par ceux qui se sont dits ses amis au dehors, trahie au dedans par les calculs des uns, l'indifférence des autres, la Louisiane est menacée de voir se perpétuer le joug sous lequel elle se débat, si un effort énergique n'est pas fait pour résister à cette nouvelle coalition et pour lui ouvrir la voie du salut et de l'indépendance.

La patience est une vertu et nous en connaissons le prix. Nous avons trop d'expérience des choses de l'histoire générale et de notre propre histoire pour conseiller d'avoir recours à ces actes irréfléchis qui compromettent l'avenir sans assurer le présent.

Une élection générale doit avoir lieu en novembre. Attendre jusque-là, supporter encore une année tout ce nous endurons depuis huit ans, ajourner à 1877 nos espérances si longtemps contenues, tout cela ne serait rien si l'élection devait être libre et le résultat respecté, car nous aurions, avec la certitude de la victoire, la force de patienter.

Mais la situation qui nous est faite est loin d'être celle-là. Au mépris de toutes les promesses qui ont été la raison du compromis, le gouvernement usurpateur reste armé d'une loi qui lui donne le pouvoir de refaire l'élection à sa guise, l'usage qu'il a fait de ce pouvoir en 1874 n'indique que trop celui qu'il en fera en 1876, et l'on voit que devant ce danger menaçant qui livrera la Louisiane, pendant quatre ans de plus, au radicalisme, la majorité démocratique de la Chambre s'ajourne en laissant entre les mains des ennemis de notre population le pouvoir de contrôler encore les élections. On veut que cette majorité, armée par les méfaits des fonctionnaires radicaux du droit incontestable de les déposer, s'abstienne d'en user et laisse aller les choses, dans la crainte de déplaire à ceux-ci ou à ceux-là et de renouveler l'agitation à laquelle le compromis a eu pour objet de mettre fin!

Nous avons assisté à trop de désertions et de défaillances pour ne pas craindre encore l'effet des intrigues de l'usurpateur. Mais s'il a été possible à des démocrates de plaider la bonne foi pour expliquer leur rôle dans le compromis, il ne saurait en être de même dans la question qui se débat actuellement. Ceux qui se prêteraient à une combinaison qui laisserait l'élection dans les mains de l'usurpateur Kellogg ou d'un bureau radical, trahiraient ouvertement la cause de la délivrance de la Louisiane et ils devraient être dénoncés comme traîtres à leurs constituants.

La Chambre a le droit et le pouvoir de mettre en accusation et de suspendre plusieurs fonctionnaires radicaux, le gouverneur en tête. Rien ne doit la détourner de l'exercice de ce droit, à moins qu'elle n'obtienne les garanties les plus amples et les plus sérieuses pour la sincérité et la liberté des opérations de l'enregistrement et de l'élection, et pour l'observation du respect des résultats tels qu'ils sortiront des urnes. Nous engageons nos amis à rester fermes et à défendre ce dernier moyen de salut qui nous reste, le scrutin populaire, contre les manipulations des radicaux.

Si la session se termine sans que rien ait été obtenu, en laissant Kellogg debout et le Bureau des retours armé du pouvoir de recommencer l'élection, il y aura lieu alors, pour les chefs de la démocratie en Louisiane, de délibérer sur la conduite à tenir. Le peuple de cet Etat ne pourra de gaieté de cœur, souffrir que, l'année même où le pays va célébrer le centième anniversaire de son indépendance, une indigne coalition essaie d'escamoter encore une fois l'expression de la volonté populaire et se fasse un jeu de confisquer la plus précieuse de toutes les libertés, celle du vote.

Costumes chez Martinstein, 121 Royale.

LA QUESTION CUBAINE. — Nous lisons dans la correspondance parisienne du *Courrier des Etats-Unis*:

Un plan de pacification de la reine des Antilles a été développé dans une série de trois lettres adressées de la Havane au *Temps* de Paris par un groupe de Cubains. Ce plan consisterait à donner à Cuba un gouvernement autonomique comme celui que l'Angleterre a donné au Canada. La mère patrie ne conserverait dans sa colonie que les troupes nécessaires à sa protection, et la colonie lui paierait une redevance annuelle, en échange de cette protection.

Les signataires affirment que la majorité des Cubains est prête à accepter cette transaction. Mais des Cubains qui habitent Paris ont adressé au *XIXème Siècle* une note dans laquelle ils protestent contre cette solution. D'après eux, les insurgés ont pris pour devise: "l'indépendance ou la mort," et l'immense majorité des émigrés cubains partage l'opinion des combattants. En outre, tout projet de transaction paraît "un peu suspect aux abolitionistes, car le parti autonomiste, disent-ils, (il y en a donc un?) n'a jamais demandé que l'abolition *graduelle* de l'esclavage." Les colons cubains de Paris sont plus pressés que cela, d'après cette note.

Le bill du plan de Bons à prime.

Il y a, en regard des deux ou trois cents porteurs de Bons, qui sont intéressés à l'adoption du plan de Bons à primes, quinze mille contribuables qui ont le plus grand intérêt à ce qu'on ne leur impose pas le fardeau du paiement de dix à douze millions de dettes frauduleuses.

Le Sénat, tout radical qu'il est, a bien mérité de ces quinze mille contribuables en ajournant indéfiniment le bill qui n'a passé à la Chambre que par un vote de surprise. Nous trouvons donc fort injuste que le *Bulletin* et le *Picayune* attaquent les sénateurs pour un vote qui, à notre sens, leur donne droit aux remerciements de cette communauté.

Il est établi aujourd'hui que le vote dans le Comité Exécutif de l'Union Centrale des propriétaires, recommandant le passage du bill, a été aussi un vote de surprise, dû à l'influence de membres, dont l'intérêt comme porteurs de Bons est sans doute plus considérable que leur intérêt comme propriétaires.

La grande majorité des propriétaires fonciers condamne le plan.

Quant à la Chambre de commerce, on sait que bien des décisions sont prises quand il y a à peine une douzaine de membres présents, et il n'est rien moins que prouvé que la majorité des membres de cette Chambre soit favorable au plan de Bons à primes.

Le Sénat a devant lui un bill autorisant l'administration municipale à suspendre tout paiement d'intérêt des dettes municipales. Ce bill vient aussi de l'Union des propriétaires. Nous demandons au Sénat de passer ce bill et nous pensons qu'il ne trouvera pas d'opposition dans la Chambre.

Nous espérons que dans la prochaine Législature, il se trouvera dans les deux Chambres, une majorité d'hommes qui comprendront qu'on ne peut obliger les contribuables d'une ville qui, depuis sept ans ont payé en taxes la pleine valeur de leurs propriétés, à supporter encore le fardeau d'une dette, qui avec les intérêts accumulés, formerait une autre somme de 50 millions. Il est inique qu'une sorte de propriété, la propriété foncière, soit sacrifiée au profit d'un autre genre de propriété, les Bons, et cela sans distinction sur la source et l'origine de cette dernière.

Une communication des propriétaires.

M. Young, au nom de l'Union des propriétaires, a soumis au Sénat la communication suivante:

Salle du comité de l'Union des propriétaires, 19 février 1876.

A Son Excellence W. P. Kellogg, gouverneur.

En réponse à votre demande, nous vous envoyons un memorandum des principales mesures de réforme approuvées par le comité que l'Union des propriétaires a chargé de la représenter devant la Législature.

Comme il y a plusieurs bills relatifs aux salaires et aux frais de divers officiers de la ville et de l'Etat, nous vous signalons l'importance de secours sous ce rapport; mais, n'ignorant pas les obstacles à surmonter, nous suggérons que les réductions n'aient lieu qu'à l'expiration du terme des titulaires actuels.

Nous serions heureux de voir adopter les bills ci-après indiqués.

JOHN HUGHES,
Président du comité.
PATRICK COYLE,
Secrétaire.

Bill No 327 de la Chambre, substitut au bill No 193 de la Chambre, bill de bons à prime, rapport défavorable au Sénat, adopté à la Chambre, le 10 février 1876.

Bill No 227 de la Chambre, autorisant la ville à prendre le contrôle du dessèchement de la ville, adopté à la Chambre le 14 février 1876 et, au Sénat, le 18 février. Mr Twitchell a donné avis qu'il en demanderait la reconsidération.

Bill No 59 de la Chambre, rappelant la loi qui rend les assessements de dessèchement personnels, et limitant la taxe de dessèchement à la propriété sur laquelle repose l'assessement, adopté à la Chambre le 28 janvier janvier. Comité de dessèchement, canaux, &c., Harper, président.

Bill No 146 du Sénat, substitut aux bills Nos 8, 54 et 55 du Sénat, acte pour amender l'article 644 du Code de procédures, à sa troisième lecture; soumis par le comité judiciaire, président Anderson; Hunt et Breaux objectant.

Bill No 80 de la Chambre, police, adopté par la Chambre, le 27 janvier, actuellement devant le comité de police métropolitaine, Sénat, président Dumont. Nous demandons que le bill qui réduit les frais de la police à $360,000 par an soit rapporté au Sénat comme substitut au bill 80 de la Chambre.

Bill No 101 de la Chambre, assessements, adopté à la Chambre le 27 janvier, actuellement devant le comité de finance du Sénat, président Sypher.

Bill No 314 de la Chambre, substitut au No 118 de la Chambre, transférant le contrôle du parc aux autorités de la ville, adopté à la Chambre, actuellement devant le Sénat.

Bill No 63 de la Chambre, réduisant les cours municipales à deux, sera probablement adopté à la Chambre aujourd'hui ou lundi.

Bill No 132 de la Chambre—améliorations des rues, &c.—passé à la Chambre le 19 février 1876. Même bill que le bill No 142 du Sénat, présenté par Mr Stamps.

Bill No 18 de la Chambre, établissant les frais, &c., du shérif civil, présenté par Mr Hahn et que la Chambre a adopté le 18 février.

Bill No 125 du Sénat, devant le comité des chemins de fer du Sénat.

Bill No 197 de la Chambre, devant le comité des affaires de la ville, Chambre, relativement aux obstructions des rues par les compagnies de chemin de fer. La ville a offert un substitut qui est équitable envers les citoyens, envers les compagnies, et protège les citoyens. Nous en demandons l'adoption.

Bill No 96 du Sénat, pour ajourner la perception des taxes arriérées devant le comité des finances, Sypher président.

Bill No 97 du Sénat, pour le soulagement des personnes dont les propriétés ont été vendues pour taxes.

Bill No 244 de la Chambre, rappelant l'acte de 1873 pour le paiement des taxes dues à l'Etat.

Bill No 115 du Sénat, rappelant l'acte qui incorpore le "New Orleans Sanitary Excavating Company"—présenté par Mr. Burch, et devant le comité judiciaire.

L'Union des propriétaires est opposée au bill No 340 de la Chambre et au bill No 129 du Sénat, qui autorisent le prélèvement d'une taxe spéciale sur les propriétés de la Nouvelle-Orléans pour payer des actions de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique.

JOHN HUGHES,
Président.

Costumes chez Martinstein, 121 Royale.

Le verdict rendu par les électeurs porte ses fruits. Deux sénateurs nommés dans la Meuse, MM. Salmon et Bompard, classés par les journaux ministériels comme conservateurs sans épithète, viennent dans une lettre commune de se déclarer franchement républicains.

Dans la Gironde, un candidat à la chambre, portant un nom bien connu dans le monde politique, M. de Lur-Saluces, a publié une profession de foi bien nettement républicaine.

—Il est question en France de mobiliser cette année tout un corps d'armée pour les grandes manœuvres. Dans le cas où cette mesure serait définitivement adoptée, le 6e ou le 7e serait vraisemblablement choisi pour cette expérience de mobilisation.

—M. Poupart-Davyl, l'heureux auteur de la *Maîtresse légitime*, vient de faire recevoir au théâtre du Gymnase une comédie en quatre actes, sous le titre de: *Cent mille francs!*

Aussitôt après la pièce de M. Louis Leroy, dont la première représentation aura lieu ces jours-ci, l'ouvrage de M. Poupart-Davyl entrera en répétition. Les principaux rôles en sont confiés à MM. Ravel, Landrol et Achard, Mmes Legault, Fromentin et Lesueur.

DRAGUIGNAN ET BAR-LE-DUC NOMMÉS SÉNATEURS. — Quelques journaux suisses ont commis de singulières erreurs dans la transcription des dépêches qui leur apportaient les résultats des élections sénatoriales. Il en est un, qui est rédigé par les docteurs les plus qualifiés de l'Athène suisse, et qui a néanmoins annoncé que monsieur *Nantes* représenterait le département *du Hérault* au Sénat. D'après un autre, M. Loan Martin représente l'Aisne. Dijon a élu M. Draguignan; Quimper porte ses voix sur M. Bar-le-Duc.

Il n'y a pas que les Français, paraît-il, qui ont besoin d'apprendre la géographie.

—Les asperges font déjà leur apparition à Paris. La plupart de ces légumes primeurs sont récoltés à Asnières, où un seul horticulteur récolte chaque jour près de mille bottes, produites par 800 mètres carrés de terrain chauffé au moyen de tuyaux en terre dans lesquels coule nuit et jour de l'eau chauffée à 60 degrés. La production de ces asperges vertes dure du 1er décembre au 31 mars.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Le théâtre devant être livré jeudi de bonne heure pour les préparatifs à faire en vue des cérémonies du soir, la matinée qui avait été annoncée pour jeudi, sera donnée aujourd'hui même. Ce sera la dernière occasion offerte pour voir *Les Deux Orphelines*; avis aux retardataires. Le spectacle de ce soir se compose de l'amusante comédie *Un Homard* et de la pièce *Les femmes terribles*, comédie qui menace de tourner au tragique grâce à l'intempérance de langue d'une des femmes terribles, mais qui se dénoue assez heureusement.

On nous annonce pour samedi *Le Demi-Monde*, une des meilleures pièces d'Alexandre Dumas, pour le bénéfice de Mlle Tholer ou plutôt de Mme Dalbert, car notre fine et gracieuse jeune première est la femme de l'artiste de talent qui occupe l'emploi de premier rôle dans la compagnie. Mlle Tholer, bien que fort jeune encore, n'est pas une nouvelle connaissance pour nous. Nous l'avons vue débuter, il y a six ans, comme seconde dugazon dans la troupe de MM. Alhaiza et Calabrési, dans laquelle son père chantait les basses. Elle est la sœur de Mlle Tholer des Français, une artiste de réputation, et tous ceux qui ont suivi les représentations de la troupe ont pu apprécier les qualités qui distinguent la bénéficiaire que nous recommandons aux sympathies du public: intelligence, finesse, vivacité, distinction et sentiment jointes à beaucoup de naturel et à une excellente diction. On fera bien de retenir ses places d'avance, car il est certain qu'il y aura foule samedi soir.

Voici une bonne nouvelle pour les dilettantes en général et pour les habitués de l'Opéra en particulier. La direction a pris des arrangements avec le célèbre pianiste Von Bulow, qui donnera une grande matinée, à l'Opéra, vendredi prochain. Nous ferons connaître demain le programme.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Le rôle de Lady Clara, dans le nouveau drame de Tayleure, *Jealousy*, a fourni, depuis deux jours, à Mme Chanfrau, l'occasion de remporter un nouveau succès. Elle rend admirablement les émotions et les souffrances de la femme aimante et sacrifiée. On redonnera *Jealousy* aujourd'hui en matinée et le soir, *Parted* ou "la faillite de la Banque." Jeudi, il n'y aura pas de représentation le soir, mais il y aura une matinée.

CONCERT VON BULOW.— L'enthousiasme des connaisseurs va croissant à chaque nouveau concert du célèbre pianiste, et le commun des martyrs, s'il n'apprécie pas pleinement toutes les beautés de la musique savante, écoute au moins avec le plus grand plaisir les morceaux du programme où la mélodie domine. Le programme de la matinée de ce jour est de nature à satisfaire tous les goûts. La sonate pathétique de Beethoven, la barcarolle et la valse de Rubinstein, le nocturne et l'impromptu de Chopin et la rhapsodie espagnole de Liszt, sont des morceaux dont les profanes même peuvent apprécier les beautés. Nous pensons donc qu'il y aura foule à la matinée du grand pianiste.

☞ Le grand concert—opéra—ballade—chant—musique et toutes sortes d'exécutions vocales et instrumentales, à vendredi soir. Ne l'oubliez pas.

Masques et Dominos chez Martinstein, 121 Royale.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LES NÈGRES S'ENTRE DÉTRUISENT.

Encore un assassinat.

Vers cinq heures et demie, hier matin, l'agent Collins, dont le poste est au marché Ste-Marie, a trouvé sur le trottoir, rue North Market, entre Fulton et Peters, le corps d'un homme de couleur, nommé Reuben Dixon.

Ce corps était déjà raidi, et la vie devait être éteinte depuis plusieurs heures.

En examinant le cadavre on a découvert deux blessures, l'une au cou et l'autre à l'abdomen. L'assassin s'est servi évidemment d'un de ces couteaux-poignards, à lame large et épaisse, que l'on appelle communément *Bowie-knife*.

D'après les informations qui ont été reçues, la police a arrêté deux hommes et une femme de couleur, nommés John Richardson, Sam Williams et Henriette Harris, qui ont été sinon complices, du moins témoins du meurtre.

John Richardson et Sam Williams ont déclaré qu'ils habitent une chambre voisine de celle de Henriette Harris, dans une maison formant l'angle des rues North Market et Fulton.

Dans la nuit de lundi, vers onze heures, ils ont entendu un bruit de voix dans la chambre occupée par Henriette Harris, comme si deux hommes se querellaient. En ouvrant leur porte, qui donne dans une sorte de couloir, pour mieux écouter, ils ont vu plus tard le défunt, Nixon, descendre précipitamment l'escalier, poursuivi par un certain Henry Woods.

Ils ont cru que la querelle était terminée et ils ont refermé leur porte. Ce n'est que le matin, lorsqu'on les a arrêtés, qu'ils ont appris que Nixon avait été tué. Ils ont lieu de croire que c'est Woods qui l'a tué.

Henriette Harris a dit que Reuben Nixon était chez elle, avant-hier soir. Vers onze heures Henry Woods, le compagnon ordinaire du défunt est entré et s'est pris de querelle avec lui. Les deux hommes se sont battus et ont échangé quelques coups de poings; puis Nixon est sorti de l'appartement, suivi par Woods.

En vertu de ces témoignages le caporal Miller, de la police métropolitaine, a arrêté Henry Woods, hier matin, et l'a enfermé au poste du premier precinct, l'accusant du meurtre de Reuben Nixon.

Loraque Woods a été appréhendé au corps, il a feint la plus grande surprise et a déclaré qu'il ignorait complètement la mort de son *ami* Nixon. Il a ajouté qu'il n'était pas allé chez Henriette Harris dans la nuit de lundi et qu'il était parfaitement innocent du crime.

Woods et Dixon étaient tous les deux des arrimeurs et on les voyait presque toujours ensemble.

Ce sont sans doute les charmes de la négresse Henriette Harris qui ont fait de ces deux amis des ennemis mortels, et il faut croire que c'est le démon de la jalousie qui a dirigé le poignard de Henry Woods.

Nous aurons des renseignements plus exacts sur ce crime quand le coroner aura fait son enquête.

Le Bey d'Alger.

Le nègre Thompson, ex-juge de paix d'Alger, qui vient d'être destitué par M. Kellogg, agissant comme gouverneur, au profit d'un M. John Repples, a refusé de livrer possession à son successeur.

Il y a eu une petite scène très amusante, car les deux rivaux se sont battus à coups de poings pour décider qui aurait la place, et c'est Thompson, qui, étant le plus vigoureux, est resté maître du terrain.

C'est une façon toute nouvelle de contester une nomination, mais elle a son côté plaisant.

La querelle du juge Adams avec la police

Le conflit d'autorité qui existe entre le juge Adams, actuellement à la Cour municipale du premier district, et le chef de police, n'a pas encore été réglé d'une manière satisfaisante.

Le Bureau des commissaires de la police métropolitaine a nommé un comité d'enquête, composé de Messieurs Ryan, Lewis et Gaudet, mais ce comité n'est arrivé jusqu'à présent à aucune solution.

La petite querelle va donc son train.

Il n'y a pas de mauvais temps pour les voleurs.

Pendant la pluie torrentielle d'avant-hier soir, des voleurs ont forcé la porte de la pharmacie de Mr. E. H. Rosefeld, qui forme l'angle des rues Dauphine et Mazent dans le Troisième District.

Comme les *policemen* ne circulaient pas, de crainte de se mouiller les pieds, les filous n'ont pas été dérangés.

Ils ont pris $18 dans la caisse, et pénétrant dans l'appartement de deux jeunes jeunes gens qui dormaient profondément, ils ont enlevé leurs vêtements. Les coquins se sont retirés tranquillement avec leur butin, et n'ont pas laissé d'indice qui puisse servir à les faire reconnaître.

La police les cherche, mais les trouvera-t-elle?

Un voleur attrapé.

James Hogan, jeune homme de dix-huit printemps, trouvant ouverte la porte de la résidence de Mr J. Ford, encoignure des rues Royale et Quartier, est entré sans cérémonie et s'est approprié un vieux chapeau qui ne vaut guère plus d'une piastre.

Malheureusement pour Hogan, Mr Ford l'avait aperçu et se précipitant sur lui, il l'a saisi délicatement au collet, et l'a recommandé aux bons soins d'un officier de police, qu'il a fait appeler.

L'intéressant James Hogan est en ce moment à l'ombre des murailles du poste de police du troisième precinct, où il n'a pas besoin d'un couvre-chef pour garantir sa tête.

L'Anniversaire de Washington.

Le 22 Février a été peu célébré. Nous avons remarqué à peine quelques drapeaux, et comme c'est un jour férié, tous les bureaux publics étaient fermés.

Dans l'après-midi, les trois organisations militaires de la ville, le "Bataillon d'Artillerie Washington," les "Continental Guards" et les "Mitchell Guards", ont défilé dans les rues principales du premier district et ont fait quelques évolutions à la place Tivoli.

Dans la soirée, il y a eu le bal des "Continental Guards" à la salle St. Patrick.

Le grand bal des Continental Guards.

Le bal militaire donné hier soir à la salle St-Patrick par l'organisation des "Continental Guards" a été très brillant.

Le mauvais temps n'a pas été un obstacle pour la jeunesse dorée de notre ville, qui a afflué à ce bal en rangs serrés.

L'orchestre a exécuté les airs les plus entraînants, et les danseurs ne se sont pas lassés jusqu'à une heure avancée du matin.

L'ornementation de la salle était très réussie, et l'aspect général ne laissait rien à désirer.

Nous avons constaté la présence de beaucoup de jolies femmes, et les galants cavaliers ne faisaient pas défaut. L'uniforme gris des membres du "Bataillon d'artillerie Washington" et le costume original des "Continentals" qui est celui des anciens soldats de la révolution, attiraient également les regards.

Nous pouvons donc dire que la fête a été fort belle, et que sous tous les rapports le succès a été complet. Nos félicitations sincères aux "Continental Guards"

Un autre meurtre probablement.

Hier soir, entre six et sept heures, une difficulté est survenue entre Rudolphe Clay et John B. Keller, dans le cabaret sis à l'angle des rues Baronne et Perdido.

Les deux hommes étaient pris de boisson.

Il paraît que Keller, alias Kelly, a demandé à Clay de lui prêter dix sous, et mécontent du refus de celui-ci, l'a terrassé d'un coup de poing.

En se relevant, Clay a rendu le coup à Keller. Alors, celui-ci a tiré un couteau-poignard de sa ceinture et a plongé la lame tout entière dans la poitrine de son adversaire.

Un homme du nom de B. Sam a saisi l'assassin par derrière et l'a maintenu jusqu'à l'arrivée de l'agent de police Steward.

Le blessé ayant déclaré, cependant, qu'il ne voulait pas intenter de poursuite criminelle contre Keller, le *policeman* a cru qu'il devait mettre ce personnage en liberté.

Clay s'est évanoui peu après et on l'a transporté à l'Hôpital de Charité, où l'on a constaté que la blessure était mortelle.

Explosion d'huile de pétrole.

Vers sept heures et demie, lundi soir, une lampe pleine d'huile dite septoline, a fait explosion dans la maison de Mme Labat, rue Carondelet No 336, et a mis le feu à l'appartement.

Le dégât n'a pas été considérable, cependant, car le feu a été éteint promptement par les locataires. L'huile vient d'une grocerie sise à l'angle des rues Erato et Carondelet.

Corps trouvé.

Hier matin, à neuf heures, on a trouvé flottant dans le fleuve, en face du Couvent des Ursulines, le corps d'un homme blanc inconnu. Selon toutes les apparences ce corps a dû séjourner pendant plusieurs semaines dans l'eau, car il est tellement décomposé qu'il est tout à fait impossible de l'identifier.

Un coup de pistolet.

George Guillaume, un fabricant de cigares, apprenant qu'il avait été accusé par M. Julien Victor de lui avoir tiré un coup de pistolet avec l'intention de le tuer, s'est constitué volontairement prisonnier au poste de police du cinquième précinct.

Les propriétaires fonciers en conseil.

Le comité central exécutif de l'Union des propriétaires fonciers s'est réuni hier soir, et après quelques débats peu importants, l'honorable Koontz a présenté les considérants et les résolutions qu'on va lire:

Attendu, qu'il paraît, d'après le journal officiel de la Chambre des représentants, qu'un bill a été adopté par cette Chambre et envoyé au Sénat, autorisant un vote direct du peuple sur l'opportunité de prélever une taxe spéciale sur la valeur assessée des propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, en faveur du chemin de fer Nouvelle-Orléans et Pacifique;

Attendu, que tous les propriétaires fonciers sont déjà surchargés de taxes imposées par l'Etat et par la municipalité; en conséquence, il est

Résolu, que dans l'opinion du comité central exécutif de l'Union des propriétaires fonciers, ce bill est une calamité pour les propriétaires fonciers, parce qu'il entraînerait la confiscation et de grands désastres financiers.

Résolu, qu'il nous est impossible de comprendre comment ce bill a pu être adopté à la Chambre, dont les membres ont été élus dans l'intérêt des réformes et pour délivrer la population du fardeau écrasant qu'elle porte actuellement.

Résolu, que notre comité législatif est requis de s'assurer de l'origine de ce bill dans la Chambre et des moyens qui ont été employés pour le faire adopter, afin de faire un rapport à cet effet.

Résolu, que le comité législatif soit requis également de présenter une adresse au Sénat et au gouverneur de l'Etat, pour empêcher que ce bill devienne une loi.

Incendie.

Quatre maisons sur la rue Bourgogne, entre Conti et Bienville, ont pris feu hier à 11 heures du soir; elles ont été entièrement consumées. Nous n'avons pu obtenir aucune information.

TEMPERATURE.—22 février 1876.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	62	17
12 M.	59	15
3 M.	65	18
6 P. M.	56	13

Masques et Dominos chez Martinstein, 121 Royale.

—60—

Conseils aux personnes nerveuses.—Les gens robustes, qui ont toute leur vie bien mangé, bien digéré et bien dormi, ne peuvent pas apprécier l'avantage d'avoir de bons nerfs aussi bien que les gens qui ayant enduré toutes les souffrances provenant de la faiblesse des nerfs, ont éventuellement regagné leur puissance nerveuse. Afin d'éprouver l'indicible soulagement que procure le retour à un état normal, les pauvres invalides devraient essayer naturellement l'usage des "Hostetter's Stomach Bitters." Sous la fortifiante et douce influence de ce remède tonique et bienfaisant, l'appétit revient, la digestion recommence à se faire complète et sans peine, et le sommeil rend le repos aux yeux fatigués. Les causes de la faiblesse nerveuse sont dans une assimilation et une digestion imparfaite et dans l'inaccomplissement des autres fonctions vitales. Les Bitters détruisent ces causes aussi bien que les symptômes nerveux qu'elles produisent.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

MARDI-GRAS
Au Théâtre de l'Opéra
Un GRAND BAL MASQUÉ de CARNAVAL
—Sera donné—
A la Salle de l'OPÉRA, le soir du MARDI GRAS, 29 FEVRIER.
Ces bals ont toujours été la grande affaire de la saison, et le présent bal sera l'un des plus beaux de la série. Les dames ne seront pas forcées de se DEMASQUER SOUS AUCUN PRETEXTE.
Les cartes d'admission pour Messieurs—$3.
23fév—

DÉPARTEMENT DU LORD GRAND CHAMBELLAN.
Nlle-Orléans, 21 février 1876.
(Par ordre du Roi du Carnaval.)
A W. P. Kellogg, Gouverneur de la Province de Sa Majesté, la Louisiane.
Il vous est commandé de faire fermer tous les bureaux des Départements d'Etat à l'occasion de l'entrée triomphale de Sa Majesté dans la capitale, le vingt-neuf de ce mois
En conséquence ne manquez pas à cette sommation sous peine d'encourir le mécontentement du monarque.
BATHURST,
Le Lord Grand Chambellan.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Département de l'Exécutif.
Nlle-Orléans, 22 février 1876.
Sa Grâce, le duc de Bathurst, Lord Grand Chambellan.
L'ordre de Sa Majesté le Roi du Carnaval a été reçu et sera dûment obéi.
Par ordre du Gouverneur,
H. CONQUEST CLARKE,
Secrétaire privé.
23fév—

Décédé, mardi matin, à 1 heure, à l'âge de vingt-et-un jours, ANDREW OGDEN, fils d'Andrew K. Brown et d'Anna M. Ogden.

Club auxiliaire démocratique du 6ème ward.—Il y aura une assemblée de ce club, le MERCREDI, 23 février, à 7 heures P. M., encoignure Remparts et Quartier. Soyez ponctuels. Les votants du ward qui désirent se joindre au club sont invités à y assister.
Par ordre du président, Dr H. DE RANCÉ.
A. A. KER, Secrétaire. 22fév—1f

Mme ROBERT,
195........RUE DU CANAL........195.
Entre Bourgogne et Remparts.
Modes, Nouveautés et Confections
Des derniers genres de Paris, à des prix réduits. 21février—1m

J. SAJET,
Rue de CHARTRES No. 198.
REÇU en magasin, par la voie d'Angleterre, à bord du steamer "Cordova," un joli assortiment de FUSILS DE CHASSE de toute sorte. Le tout sera vendu à une réduction de 20 à 25 pour cent, vu le retard de l'arrivage pour la saison de chasse. 22fév—1m

VIVE LA JOIE
Par ordre du roi Carnaval.
LE magasin de fantaisie MARTINSTEIN a été transformé en atelier de Costumes pour équiper les compagnies de Sa Majesté.
COSTUMES ET HIÉROGLYPHES FAITS SUR COMMANDE.
Dominos, Pierrots, Singes, Chinois, Gondolier, Turcs, Incroyables, Corsaires, Militaires, Démon, &c., &c.
GRAND ASSORTIMENT DE MASQUES.
Tarlatanes, Fleurs, Rubans, Dentelles, Marceline.
Franges et Garnitures or et argent, clochettes, étoiles, etc.
On dore et colore les souliers.
J. H. MARTINSTEIN,
121 RUE ROYALE.
13 fév—22,24,29

Les pianos de Grunewald
N'ONT PAS DE SUPÉRIEURS.
ILS sortent des premières fabriques, se vendent à des prix raisonnables et à des conditions avantageuses.
Ne gaspillez pas votre argent, n'achetez pas de mauvais pianos quand vous pouvez acheter un STEINWAY, un KNABE ou un PLEYEL qui vous servira des années et dont vous serez satisfait.
Le stock de GRUNEWALD est le plus considérable de la Nouvelle-Orléans. Adressez-vous au GRUNEWALD HALL avant d'aller ailleurs.
Louis Grunewald,
AU GRUNEWALD HALL,
No 14 de la rue Baronne, près Canal.
20fév—DMer8

Transfert de bureau.
LE soussigné a transféré son bureau du No 68 du passage de la Bourse au No 46 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Douane.
PLACIDE J. SPEAR,
Encanteur.
22 fév—3f

Avis.
J'AI l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général qu'à partir de ce jour je servirai à domicile dans toute l'étendue de la ville, sans aucun frais, avec la plus grande ponctualité, les journaux suivants: le Courrier des Etats-Unis, éditions quotidienne et hebdomadaire, le Franco-Américain, l'Illustration, le Monde Illustré et l'Eco d'Italia.
S'adresser chez M. GOUBLER, coin des rues Bourgogne et Dumaine. 20fév—3

COW PEAS.
COW PEAS de choix de la Caroline, Clay and Clay mixed, en magasin, ou arrivant tous les jours, à vendre en lots à la convenance des acheteurs.
NEWMAN & KENT,
20 fév—1m No 80 rue Tchoupitoulas.

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
No 34 RUE BOURBON.
A constamment en mains un bel assortiment de draps, casimirs et étoffes à gilets.
20 fév.—3 m

Riz de la Caroline, pour plant.
QUELQUES centaines de barils de RIZ blanc de seconde année pour plant. Ce riz n'a presque pas de rouge—moins d'un pour cent, garanti—et ne vient du moulin, il est donc frais. Il passe bien dans le moulin, étant aisément des acheteurs et rapporte un bon prix. S'adresser à
GEO. CAMMACK.
An No 63 du North Peters street,
Moulin à riz de Thompson. 21janv—2m

Aux planteurs sucriers.
A vendre—Le Ratoon Picker, improved, de A. Trosard—Les plus grands planteurs tels que Mr D. F. Kenner, le col Whitehead, Mr M. A. Bringier, B. Tureaud, E. J. Gay, J. S. Wallis et le gén Thomas s'en servent avec un succès complet. Grâce au nouveau perfectionnement, la terre est enlevée de la souche et jetée de chaque côté. S'adresser à
FORSTALL & JUMONVILLE,
coin Union et Carondelet,
10fév—1m. ou aux Reynolds' Iron Works.

Avis.
LES personnes qui ont des réclamations contre ma maison ainsi que celles qui me doivent sont priées de s'adresser, pour le règlement, au No 80 rue Bienville, près Royale.
5 fév—15f P. MALLARD.

J. A. PERIER,
250 & 252 RUE ROYALE,
Entre St-Philippe et Ursulines.
Liquidation! Liquidation!
MADAME PERIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs de Pleyel, Debain, Wolter, Thibout.
Aussi un grand assortiment de Pianos de seconde main. 21 nov—au29fév—PP

LEGAL TENDER. LEGAL TENDER.
CIGARES! CIGARES!!
TABAC
DE LA
NOUVELLE RÉCOLTE
M. M. R. FERNANDEZ a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'arriver de la Havane avec un grand stock de CIGARES qu'il a choisis lui-même sur place et qui sont faits du tabac le plus fin de la nouvelle récolte. Il citera entre autres la célèbre marque LEGAL TENDER, dont sa maison, Fernandez & Villa, a seule l'agence, ainsi que les marques suivantes: Flineda, Cerona, Intimidad, Escepcion, Majagua, Figaro, Cabañas, &c., &c.
REGALIA comme il faut,
REGALIA BRITANICA,
REGALIA DEL REY,
REINA VICTORIA,
VICTORIA de COLON,
PONIES,
CONCHAS FINAS,
REINETAS,
PRINCESSES,
OPERAS,
&c. &c. &c.
Aussi: Grand choix de CIGARETTES des meilleures marques.
Ces Cigares et Cigarettes seront vendus en détail au prix du gros.
Fernandez & Villa,
Coin Douane et Royale.
20 nov—3m

L'EXPOSITION
AGRICOLE
ET
INDUSTRIELLE
DES
ETATS
DU SUD,
S'ouvrira SAMEDI, 26 Février
e durera dix jours.
Le Gouverneur
T. A. HENDRICKS,
de l'Indiana, prononcera le discours d'ouverture.
Magnifique exposition dans tous les départements de l'industrie.
QUATRE JOURS DE COURSES,
28 Février, 1er, 4 et 6 Mars.
GRAND TIR AU PIGEON,
Le 26, 27, 28 et 29 Février,
le 1er et le 2 mars.
MAGNIFIQUE EXPOSITION DE FLEURS.
GRANDE EXPOSITION
—DE—
Machines fonctionnant.
Prix d'entrée 50 cts.
20 février—

Société de foires agricoles et industrielles de la Louisiane.
AVIS SPECIAL.
Avis est donné aux actionnaires de cette société de s'adresser au bureau du secrétaire, Mechanics Institute, pour obtenir de
Nouveaux billets d'actionnaires pour 1876.
On n'en reconnaîtra pas d'autres à l'Exposition agricole et industrielle des Etats du Sud.
I. N. MARKS,
20fév—6t Président.

EXPOSITION DES ETATS DU SUD.
Vente à l'encan, des privilèges.
LES privilèges de BUVETTES et de RESTAURANTS seront vendus, à l'enchère publique aux Fair Grounds,
Le MERCREDI 23 du courant, à 11 heures du matin,
PAR R. M. MONTGOMERY,
Encanteur.
Des détails complets seront donnés à la vente. Par ordre du comité exécutif,
SAM'L MULLEN,
Surintendant général.
20fév—3t

Avis spécial aux exposants.
A dater de LUNDI, 14 février, le surintendant général sera aux Fair Grounds, tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, afin de désigner aux exposants les places qu'ils doivent occuper. Toutes les demandes d'emplacements doivent être adressées aux bureaux, No 80 de la rue du Camp, coin Natchez, où l'on peut se procurer des formes (imprimées) de demandes et voir les diagrammes des bâtisses. Les exposants devront disposer leurs comptoirs, leurs étagères, leurs tables et leurs décors sans retard, afin que tout soit prêt le jour de l'ouverture.
SAM'L MULLEN,
Surintendant-général.
13fév—

Avis spécial aux exposants de machines.
Le nouveau chemin est achevé. Les exposants de machines peuvent placer leurs articles tout de suite.
Tous les wagons chargés lourdement entreront par la porte de la rue Sauvage.
Les machines seront reçues aux Fair Grounds jusqu'à ce que les entrées soient achevées aux bureaux de ville, No 80 de la rue du Camp.
SAM'L MULLEN,
Surintendant-général.
13fév—10t

Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.
LA société qui existait entre Charles G. Rebentisch, Gustave Deffarge et Hugo Mehnert est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. Mr. HUGO MEHNERT ayant acheté l'intérêt de ses associés, continue le commerce en son propre nom et pour son propre compte.
C. G. REBENTISCH,
G. DEFFARGE,
H. MEHNERT.
17fév—

Le Docteur Ferrière
ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214 rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Consultations: de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi. 20nov—1an

A Louer
A des prix très modérés, pour de bons locataires, plusieurs agréables résidences bien situées, ayant gaz, hydrant, cuve, &c., dans le 1er, 2ème et 3ème Districts.
Aussi quelques magasins bien situés dans le 1er et 2me Districts.
S'adresser à M. ELLIOT, No 70 rue Toulouse, entre Bourbon et Royale, de 10 A. M. à 2 h. P. M.
12 fév—

Perdu
Dans la nuit de samedi à dimanche, un chien setter blanc et marron. Une récompense libérale sera donnée à celui qui le ramènera au No 254 rue Hôpital, ou au magasin 48 rue Royale. 14 fév—

Pour Bordeaux.
En charge, le navire STE-GENEVIEVE, capitaine Demeuran, prendra du fret et des passagers de 1re et 2me classe et partira vers le 20 courant.
S'adresser pour fret et passage à bord ou chez DE WOLF POWELL & CO.,
44 Carondelet.
10fév—

ADOLPH MARKS. GUSTAVE MARKS. L. B. CAIN.
MARKS BROS & CO.,
IMPORTATEURS
—ET—
Marchands Commissionnaires
—DE—
MARCHANDISES SECHES ETRANGÈRES,
VINS, LIQUEURS, GROCERIES,
&C., &C., &C.
Au No. 41 de la rue des Magasins,
(Au premier.)
Ont reçu par les derniers arrivages de Bordeaux, de Marseille et d'autres ports étrangers et offrent, aux plus bas prix du marché,—en Douane et en dehors de la Douane,—les marchandises suivantes:
500 caisses Sardines à l'huile,
200 boîtes Absynthe "E. Pernod,"
250 boîtes Vinaigre "J. Cassat,"
100 barils do do
120 boîtes Vinaigre "Jonneau Fils,"
330 1/8 pipes Cognac, O. Dupuy & Co., Martell & Co., J. Robin & Co.
150 caisses Cognac, O. Dupuy & Co, Gautier Père, J. Hennessey & Co., J. Robin & Co.
100 paniers Champagne, Carte Blanche et Noire, T. Roederer & Co.
160 caisses do do J. Mumm & Co.
200 boîtes Kirsch, Dubied Père et Fils,
40 do Peppermint,
300 do Vermicelli,
250 do Macaroni,
500 do Vermouth, Noilly Prats & Co.
300 do do Meckelemburg,
10 caisses Saucissons de Lyon,
400 paniers Huile Douce, grandes et demi bouteilles, J. Plagniol,
500 paniers do do Possel &
200 caisses do Salade do
60 barriques Burgundy Port,
50 barils Vin de Malaga,
60 paniers Boute lles à vins,
60 colis Paille à bouteilles,
240 barriques Vin Rouge, St-Emilion,
240 do do Margaux Medoc,
200 1/2 do Vin Blanc Graves,
100 caisses Fruits assortis, au jus et à l'eau-de-vie,
120 boîtes do Capres,
500 caisses Vin Rouge, Grand Vin Médoc,
500 do do Domaine du Fou,
500 do do Domaine de la Tour,
250 do do St-Emilion, 1865,
100 do Vin Blanc, Graves,
15 boucauts Prunes Sèches,
100 boîtes Olives,
50 do Anchois désossés,
40 do Moutarde,
50,000 Bouchons assortis,
50,000 Capsules pour bouteilles,
30 caisses Pruneaux en bocaux de grosseurs assorties,
30 boîtes Vins d'Italie du Vésuve, Lacrima Christi, Falerne, rouge et blanc, Capri, rouge et blanc, Malvasia, Greco, Muscato, Marsala,
150 boîtes Macaroni d'Italie, Jus de Cerises,
300 caisses Liqueurs françaises assorties, de E. Lafaurie Fils, comprenant Curaçao, Marasquino, Cacao, Vanille, Pousse Café, Chartreuse, &c., &c.
250 caisses Cognac, Jules Bellots & Co
100 do do Cloche, 1828
20 do do en carafons
20 do do cheval noir
50 1/8 pipes Cognac 1789
Seuls agents pour la Louisiane, Texas et le Mexique.
Nous avons en magasin et recevons, par chaque arrivage d'Europe, un grand stock de Marchandises Sèches étrangères, choisies et de saison, des "Notions" et des articles de fantaisie de toute espèce, pour le commerce de la ville et celui de la campagne.
Nous avons aussi—en Douane—un choix de toute espèce de Marchandises sèches étrangères et d'articles de fantaisie qui conviendraient aux marchés du Mexique et des Antilles.
Nous les vendrons à bon marché et à des conditions raisonnables.
MARKS BROS. & CO.,
Au No 41 de la rue des Magasins.
23 jan—1m Au premier.

Avis.
NOUVELLEMENT REVENU à la Nouvelle-Orléans, je sens la nécessité de rappeler à mes anciens clients et amis que j'ai pratiqué la médecine et la chirurgie parmi eux pendant vingt ans; je désire aussi leur faire savoir que j'ai été dix-sept ans en France pendant dix-sept ans. Durant cette longue période—j'ai comparé les différentes méthodes de traitement des maladies des voies respiratoires, et principalement le Catarrhe Nasal, la Bronchite, la Phthisie Pulmonaire, Laryngite, l'Asthme. Ce que j'écris aujourd'hui est destiné à faire ressortir l'avantage des inhalations à la thérapeutique de ces maladies.
L'objet de ce travail n'est pas de faire connaître un moyen nouveau en soi, mais de montrer l'importance d'un principe bien connu qui a déjà reçu quelques applications heureuses. Loin de moi l'intention de déprécier qui que ce soit, mon but unique est de faire connaître les applications récentes que j'ai faites en France de l'administration de médicaments gazeux par la voie pulmonaire, à l'aide d'un vaporifère nouveau qui me sert avantageusement pour l'application du principes déjà préexistants.
Ce n'est donc pas comme inventeur que je propose l'inhalation, mais comme praticien convaincu d'avoir pu apporter quelque soulagement à mes malades, et c'est pour guérir un grand nombre à l'aide des moyens que je préconise.
L'idée d'employer l'inhalation dans le traitement des affections des voies respiratoires a reçu depuis longtemps sa consécration pratique.
En France, le docteur Libermann a lu à la Société Médicale des Hôpitaux de Paris, un mémoire très intéressant sur les inhalations du chlorhydrate d'ammoniaque, dans les affections chroniques des voies respiratoires.
Le docteur Cheron, à Paris, se sert des essences oxygénées pour arrêter la destruction ulcéreuse des poumons, et attribue à son procédé une grande puissance.
Moi-même, en 1874, j'ai publié à Toulouse une brochure intitulée: "Quelques mots sur le traitement le plus avantageux pour la curation des maladies des voies respiratoires." Dans cet ouvrage j'ai constaté avec satisfaction le retour à la santé de phthisiques traités par inhalations, et les moyens hygiéniques.
Monsieur le docteur de Pietra Santa, dans un volume publié en 1875: "Traitement rationnel de la phthisie pulmonaire", au paragraphe 7 où il traite de l'inhalation, nous dit qu'il y attache une grande importance, et à la page 348 de son ouvrage il me fait l'honneur de m'emprunter les moyens que j'ai préconisés dans le dernière période de la phthisie pulmonaire
Grâce aux nombreuses observations, et aux travaux publiés de nos jours, l'innocuité des inhalations dans certaines conditions bien déterminées prend place dans la thérapeutique usuelle des maladies des voies respiratoires.
Je pratiquerai des inhalations rue de Chartres No 215 à tout heure du jour, et des consultations pour toutes espèces de maladies, de midi à 2 heures.
18fév—1m. Dr. M. ESCOUBAS.

C. E. Girardey,
CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c.
Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.
Jeudi 24 février—Pour la succession de feu L. F. Generès, l'habitation sucrière "Bohemia" en état d'être exploitée, située à 49 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve, dans la paroisse Plaquemines.
Les habitations sucrières "Victoria" et "Vigo" au complet, situées dans la belle section du Tèche, paroisse Ste-Marie, près les villes de Pattersonville et à 8 milles de la ville de Brashear. Vente à de longs termes et à des conditions faciles.
Samedi, 26 Fév.—Pour la succession de A. W. Walker—12 terrains rue du Canal, coin l'avenue Hagan et la rue Rendon; et un terrain formant les coins Nouvelle-Levée, Fulton et St. Joseph.
Pour la succession de Pierre Laurent—Cottages simples et doubles formant le coin N. E. des rues Constance et Melpomène.
La maison double en bois, bien bâtie et bien située Nos 344 et 346 rue des Magasins.
La résidence de famille en briques, à deux étages, avec mansardes, No 123 rue de l'Esplanade, entre Remparts et Bourgogne.
La grande propriété de valeur connue sous le nom de "Lee's Iron Verandah Hotel", formant l'angle N.-O., coin Carondelet et Gravier.
La résidence élégante de Joseph O'Brien, formant l'angle S.-E., coin Carondelet et St. André.
La maison double à deux étages, en briques, propre pour résidence et bureau, formant l'angle N.-O., coin St. Charles et Euterpe.
Le grand terrain et le cottage en bois No 487 rue Baronne.
Le cottage double No 446 de la rue Rochblave.—Le cottage en bois, bas et à mansardes, bien situé, dans la rue de l'Esplanade, entre Tonti et Rocheblave.
Samedi, 11 mars—Le magasin en briques et à quatre étages, No 64 de la rue des Magasins, entre les rues Poydras et Natchez.
Le magasin en briques et à quatre étages, No 24 de la rue de l'Union, entre les rues St. Charles et Carondelet.
Le magasin en briques et à 4 étages, No 151 de la rue Vieille-Levée, après le coin de la rue Jefferson.
Cet excellent emplacement de commerce "Café-Moka"; le magasin et demeure, en briques et à trois étages, No 268 de la rue de Chartres, formant le coin de la rue Madison, près le marché français, les cours et la Cathédrale.
Le magasin et demeure en briques et à trois étages No 212 de la rue de Chartres; et le magasin et demeure en briques et à trois étages, No 292 de la rue de Chartres, après le coin de la rue de l'Hôpital.
Pour la succession de feu L. F. Generès—Les magasins et les maisons en bois, bas et à étages Nos 252, 264 et 266 de la rue des Remparts, après le coin de la rue Bienville. Un cottage de choix, avec cinq terrains, formant les angles du Chemin du Bayou, des rues Kerlerec et Rocheblave; propriété des Etats dans le Deuxième District.
Pour la succession de feu M. Grivot—La maison en bois, double et à étage, Nos 72, 74 et 76 de la rue Poeyfarré, entre les rues Camp et Magazine—excellent placement.
Pour la succession de feu Philip Clark—Le cottage double, bas et en briques, Nos 284 et 284 1/2 de la rue Dryades, entre les rues Delord et Calliope.—La maison de choix, en briques et à étage, à façade ornée, No 48 de la rue des Remparts, près Canal, et entre les rues Bienville et Douane.
Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.
23fév—

WM. H. SHEPARD,
AGENT GENERAL AU SUD
POUR LA VENTE DE LA
Poudre-levain SUCRE AU LIMON, EXTRAITS PARFUMANTS, Parfumerie &c., DU Dr. PRICE.
POUDRE-LEVAIN DE Steele & Price, POIDS PLEIN.
AU No 58 DE LA RUE DE LA DOUANE.
A vendre par les grocers en gros et les pharmaciens en général.
23fév—4m

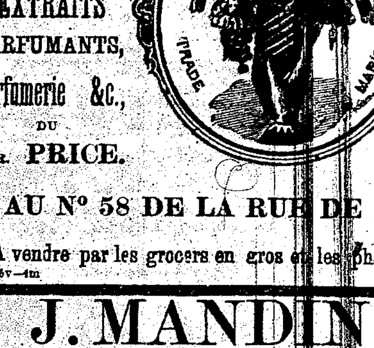

J. MANDIN & Cie.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - - - Nouvelle-Orléans,
— SEULS AGENTS DU —
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Saile Fils,
Chateau de France de P. Bruyère,
Graves d'Ambarès Duclos Frères, &c., &c.
23 déc—1an

GRANDE EXHIBITION
44 - - - - - - RUE ST-CHARLES - - - - - - 44
Vente d'arbres, arbrisseaux et arbustes tant fruitiers, forestiers que d'agrément.
Ce qu'il y a de plus remarquable, provenant des cultures versaillaises.
Parmi les nombreuses collections exposées l'amateur trouvera un grand choix de roses les plus nouvelles et les plus riches variétés cultivées jusqu'à ce jour, toutes en sujets greffés sur tige et nains.
Une grande quantité d'arbres fruitiers à fruit énorme et d'un goût exquis, avec échantillon en fruits naturels, parmi lesquels se trouvent des poires de 5 à 6 livres pièce. On recommande particulièrement les Groseilliers et Framboisiers de l'Olsans à très gros fruit produisant toute la bonne saison; l'Asperge du Caucase bonne à manger trois mois après la plantation.
Aussi des oignons et graines de fleurs de toute espèce importés par
J. B. MARTIN,
28janv—1mDMarJ Membre et représentant de la Société.

HÉBERT & CIE.,
(MAISON FONDEE EN 1835.)
59 - - - - - RUE DE CHARTRES - - - - - 59
[COIN BIENVILLE.]
LIBRAIRIE FRANÇAISE,
Articles pour Bureaux.
Abonnements à tous les Journaux
DE MODES, DE SCIENCES, &C., &C.
L'Illustration, le Monde Illustré, Livres et articles pour Ecoles,
CARTES A JOUER, DOMINOS, DAMIERS, LOTOS, BOSTONS.
40,000 Rouleaux de Papiers Peints,
A VENDRE A UN RABAIS CONSIDÉRABLE.
CABINET DE LECTURE.
25 déc—2m MJD

FINE COGNAC,
WINES, OLIVE OIL,
COGNAC HUILE
FINE CHAMPAGNE, D'OLIVE VIERGE,
Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St-Julien, Fleirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour, Blanche, Haut Sauternes, Sommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers—A. Lanata, Schmidt & Ziegler, Smith Bros & Co., E. J. Hart & Co., Clark & Meader, —Ernest C. Villeré,—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1 an

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:
BOIS DE CHENE, FRENE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CEDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRES, PLANCHES A PLANCHERS ET PLAFONDS, PLANCHES A ETAGERES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRE; PORTES, CHASSIS, JALOUSIES. LA MAISON SE CHARGE DE SCIER, SUR COMMANDE: JANTES, FLECHES DE CHARRETTES, ETC., ETC.
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Tressman, à un lieu au-dessous de la rue du Canal.
26 déc—3m.D.M.J.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD,
68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
18mai—1an

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à plancheier, à plafonner, à étagères, fabrication en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres pour commande.
Les ordres reçus sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boite 236 du Bureau de Poste.
21 nov—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.
21 sept—1an.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 FEV. — CLASSE No 44.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
26	50	63	2	43	45	12	46	72	54	43	41	21		

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature
Ce 23 Fév. 1876
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
168........RUE DU CANAL........168
REÇU EN CE MOMENT, de nouveaux
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS FILS ET INGRAIN,
TOILES CIRÉES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ETOFFES A RIDEAUX — TERRY, REP BROCHÉ.
A vendre aux prix extrêmes, au comptant.
15oct—1an